

Notre PARRAIN

le Capitaine CAZAUX
(1910 – 1951)



Paul, Jean, Marius CAZAUX est né à Comps-sur-Artuby (Var) le 3 septembre 1910, alors que son père, gendarme à cheval était affecté à DRAGUIGNAN. Très tôt attiré par le métier des armes, il s'engagera, à peine âgé de 18 ans, au 8^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais (basé à TOULON).

Nommé sous-officier, il intègre, en 1934, l'Ecole des Officiers d'Infanterie, à SAINT-MAIXENT, celle-là même qui deviendra l'Ecole Militaire Inter Armes, notre Ecole, en 1961.

Jeune Sous-lieutenant, il débarque en 1937 à SAIGON pour son premier séjour en Indochine. Au moment de la déclaration de guerre, en septembre 1939, il est rappelé en France avec son unité et participera aux combats de juin 40 et il y sera cité.



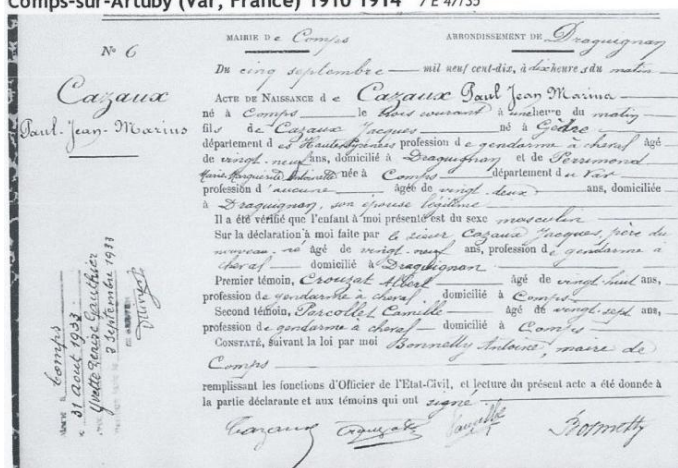
Le Cne CAZAUX prend le commandement du Bataillon le 7 septembre 1949 et mène, à sa tête, les missions les plus difficiles, comme en février 1950 lorsque, avec 150 hommes, il réussit à dégager le poste de PHO-LU attaqué par 3000 soldats Viêt-Minh.

Mais les limites de l'impossible seront atteintes à l'automne 1950 sur la RC4.

La pression des forces Viêt Minh sur les postes français dans le Haut Tonkin était devenue insupportable et l'Etat-Major français s'était résolu, en septembre, à ordonner, l'évacuation de la garnison de CAO BANG. Mais il était trop tard.

La Route Coloniale n°4 (la RC4), choisie comme itinéraire de repli pour la colonne du Col CHARTON, était déjà tombée sous le contrôle des Divisions Viêt Minh qui allaient refermer leur piège sur les 2500 hommes (et leurs familles) qui tentaient de s'échapper vers le Sud.

Comps-sur-Artuby (Var, France) 1910 1914 7 E 47/35



Renvoyé en Indochine après la signature de l'armistice, il se voit confier le commandement d'un poste sur la frontière chinoise, mais sera contraint, avec toutes les unités présentes, de se réfugier en Chine sous la pression japonaise et ne rentrera au Tonkin qu'en 1945 après la capitulation des japonais et la réorganisation des forces françaises en Indochine.

En 1947, de retour en France, Il est décoré de la Légion d'Honneur.

Il participe, à St BRIEUC en Bretagne, à la mise sur pied du 3^{ème} Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes (3^{ème} BCCP) sous les ordres du Chef de Bataillon AY-ROLLES et aux côtés des Capitaines Jacques ROMAIN-DESFOSSES et Marcel BIGEARD, avant de rejoindre SAIGON à la fin de l'année 1948.



La colonne de recueil (celle du Col LEPAGE), partie de LANG-SON à la mi-septembre et forte de 2700 combattants, se trouva elle-même, dès le 2 octobre, en mauvaise posture, sous les feux croisés de l'ennemi qui affluait de tous côtés.

Le 8 octobre 1950, CAZAUX et son Bataillon, renforcé par une Compagnie du 1^{er} BEP, sont alors parachutés à THATH-KHE pour tenter de desserrer l'étau, sauver ce qui peut encore l'être et assurer l'arrière-garde des derniers survivants tentant de rejoindre LANG SON.

Le 11 octobre, à 15h00, le Capitaine CAZAUX télégraphie à l'Etat-Major à HANOÏ pour rendre compte d'une situation désespérée et, le 13 octobre, l'Etat-Major note sur le Journal de Marche et Opérations : « Fin du Bataillon CAZAUX – Dernières nouvelles ». Le 3^{ème} BCCP n'existe plus. Sur les 250 hommes engagés dans cette opération, seulement 2 Officiers, 1 sous-Officier et 11 soldats sortiront de ce piège mortel. Faut-il rappeler qu'en moins d'un mois de combat sur cette RC4, le corps expéditionnaire français a perdu 5000 hommes, tués ou faits prisonniers sous les assauts de 30.000 combattants du Viêt-Minh ?



Hanoï, le 8 oct.1950 - Le Cne Cazaux en attente d'embarquement pour sauter sur Thath Khe – Ici, probablement sa dernière photo.

La suite de l'histoire du Cne CAZAUX est celle d'une détention dans un camp de jungle où les mauvais traitements, la sous-alimentation et l'absence de soins devaient contraindre les Officiers français à signer ce qui sera baptisé le « Manifeste du camp N° 1 », actant ainsi leur allégeance à l'ennemi en dénonçant la politique coloniale française.

Mais Paul CAZAUX ne cédera pas. Son refus de tout compromis durant cette année de détention, son intransigeance et son courage dans ces épreuves forceront le respect de tous ses compagnons d'infortune. Jusqu'au bout il refusera d'abdiquer sa dignité d'homme, de combattant et d'Officier.

Mais, avant de mourir, cependant, il donnera l'ordre à ses subordonnés de signer ce manifeste pour sauver leur vie et témoigner plus tard des sévices subis. Il est mort dans l'honneur le 9 octobre 1951.

Une plaque a été apposée, au Vietnam, par des officiers français qui réhabilitent les tombes et lieux de mémoire.

Le 8 octobre 2021, la promotion « Capitaine CAZAUX » a commémoré le 70^{ème} anniversaire de la mort de son parrain lors d'une cérémonie empreinte d'émotion devant le monument aux morts de son village natal et en présence de sa fille et de sa petite-fille, Marie José et Véronique POMIES.

Notre président, Christian SOUM, a évoqué le courageux parcours du capitaine Paul CAZAUX, avant un dépôt de gerbes, une sonnerie aux morts et une marseillaise chantée en commun par les Petits Cos et leurs épouses.

Une plaque au nom des Officiers de la promotion a été dévoilée et marque désormais le souvenir de cet hommage à notre parrain.

CNE PAUL CAZAUX	3° BCCP	9 OCT. 1951
CNE FEUILLET	8° RTM	20 OCT. 1951
CNE MATHIEU	1° TABOR	25 OCT. 1951
LTN PIERRE HIPPERT	BEP	25 OCT. 1951
ADJ SILBERT	3/6° RIC	27 OCT. 1951
LTN BERAUD-SUDREAU	11° TABOR	28 OCT. 1951
ADJ DENECHAUD	3/3° REI	18 DEC. 1951
ADJ POUEROLIE	1° TABOR	25 DEC. 1951
ADJ OUVEN	8° RTM	1 JANV. 1952





Rassemblement devant le monument aux morts.

